



DEL- 2024 - 015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 11
Votants : 16

OBJET :

**CONSTRUCTION
D'UNE PÉRICOLAIRE
- AVENANT MARCHÉ
ADAPTE**

L'an Deux Mille Vingt Quatre, le Jeudi 28 mars
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal
EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2024

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., Mme
PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., Mme BARON A., M
CARETTE C. ; Mme CLÉRO V., Mme FONTENEAU C., Mme
HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme PASQUEREAU C., M GAULTIER
J-L, M DUGUÉ V., Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU B. ; M
BAUDRY M.,

POUVOIRS : M GAULTIER J-L a donné pouvoir à M CAILLER R.
M SOURISSEAU B. a donné pouvoir à M EVIN P.
Mme LAMBERT a donné pouvoir à Mme PETITEAU M-E
M DUGUE V. a donné pouvoir à Mme BARON A.

SECRETARE : M BOUCHEREAU F.

En séance du 1^{er} décembre 2022 et du 19 janvier 2023, le conseil municipal a validé le marché adapté pour la construction de la périscolaire pour un montant de 1 520 345,91 € HT.

En séance du 9 mai 2023, le conseil municipal a accepté des avenants pour un coût de 1 518.43 €.

En séance du 8 juin 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 7 765.50 €.

En séance du 6 juillet 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 490.57 €.

En séance du 10 octobre 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 87.62 €.

En séance du 9 novembre 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 6 041.19 €.

En séance du 14 décembre 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de - 2 867.29 €.

En séance du 18 janvier 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 2 140.82 €.

En séance du 22 février 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 41 338.84 €.

Il y a des travaux en plus pour la périscolaire :

LOT N° - CORPS D'ÉTAT	ENTREPRISES	MONTANT HT	AVENANT HT	TOTAL HT
Lot 1 – Gros œuvre	BOISSEAU	264 810.66	1 140.00	265 950.66
Lot 8 – Menuiserie intérieure	AMH	195 619.58	7 970.31	203 589.89
Lot 13 – Electricité	SCOP SA HERVE DURAND	75 624.78	2 601.19	78 225.97

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après discussion, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°2023-09 pour l'avenant cité ci-dessus.
- **AUTORISE** M le Maire à signer et notifier le marché auprès des entreprises citées ci-dessus.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 02 AVR. 2024

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 02 AVR. 2024

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

LE MAIRE,
Pascal EVIN

A handwritten signature in black ink, written over a circular blue stamp of the Mayor's office.A handwritten signature in black ink, written over a circular blue stamp of the Mayor's office.